

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 01 décembre 2022 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Doms, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Bureau Communautaire : 25 novembre 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	24	8	1	1	0

Pour	Contre	Abstention
32	0	0

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COLIN Juliana, COUPET George, DELEFOSSE Laurent, DUMONT ST PRIEST Hubert, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : BAUDEMONT Dominique, BODIN Pascal, CHAMPAUD Marc, GORA Richard, MARQUEZ Evelyne, POURCHET Pierre, SIMON Philippe

Membres excusés : BERTRAND Sylvaine

Membres absents : ECHASSERIEAU Vincent

Secrétaire de séance : MUZETTE Thierry

FINANCES

Délibération n° 111-2022 : Budget Petite Enfance – Décision modificative n°3

Madame Lenoble propose un projet de décision modificative n° 3– 2022 pour le budget Petite Enfance
Cette décision modificative a pour objet des virements de crédits budgétaires.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

ARTICLES	DETAIL	FONCTION	MONTANT
64111	Rémunération titulaire	020	+1 800€
64131	Rémunération non titulaire	020	+8 400€
6451	Cotisation URSSAFF	020	+1 800€
TOTAL 012 – CHARGES DE PERSONNEL			+ 12 000 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT + 12 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

ARTICLES	DETAIL	FONCTION	MONTANT
70688	Autre prestation de service	020	+ 12 000 €
TOTAL 70 – PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE			+12 000€

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT +12 000 €

A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire décident, après en avoir délibéré, d'

- ADOPTER la décision modificative n° 3 – 2022 pour le budget Petite Enfance comme indiqué ci-dessus

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 06 décembre 2022

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

**Communauté de Communes
des Portes de Vassivière**
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :

Publié le :

8 DEC. 2022